



**CAISSE D'ÉPARGNE  
ILE-DE-FRANCE**



A V A N T A G E S  
**PARTENAIRES**

Partenaire de nombreuses écoles et universités,  
la Caisse d'Épargne Ile-de-France accompagne  
les étudiants et les jeunes franciliens.

**Vous pouvez compter sur une banque qui s'engage à vos côtés.**

PARTENAIRE



**Banque  
de Tahiti**



FLASHEZ VITE CE CODE  
POUR CONNAÎTRE  
VOS OFFRES EN DÉTAIL



Pour prendre un rendez-vous avec un conseiller  
à l'agence Caisse d'Épargne de **Paris Saint-Germain-des-Près**,

**01 71 39 13 04\***

[agence.paris-saint-germain-des-pres@ceidf.caisse-epargne.fr](mailto:agence.paris-saint-germain-des-pres@ceidf.caisse-epargne.fr)

ou rencontrez-le directement à l'agence,  
**15, rue du Four, 75006 Paris.**

\* Prix d'un appel local depuis la France métropolitaine. Accès durant les horaires d'ouverture de l'agence : mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 13h15 et de 14h à 17h30, le jeudi de 9h30 à 13h15 et de 15h à 18h30, le samedi de 9h à 13h et 13h45 à 16h15.

# NOS SOLUTIONS ETUDIANTS

## VOTRE CARTE VISA ET TOUS LES SERVICES ESSENTIELS

pour **1€/an<sup>(1)(2)</sup>** pendant **6 ans !**

Jusqu'au 31/12/2025 inclus.

- Carte Visa Classic ou Visa Premier<sup>(3)</sup> ou Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique<sup>(4)</sup>
- Protection des moyens de paiement, clés, papiers d'identité<sup>(5)</sup>
- Autorisation de découvert personnalisée<sup>(6)</sup>

Offre valable dans le cadre de l'offre groupée Formule "Confort"

**Option Internationale offerte<sup>(7)</sup>  
formule 1 « Voyage » ou formule 2 « Séjour »**

(1) Cette offre préférentielle est réservée aux étudiants, apprentis ou alternants clients de la Banque de Tahiti en partenariat avec la Caisse d'Épargne Ile-de-France (CEIDF) lors de la souscription âgés de 16 à 28 ans inclus. Sous réserve d'acceptation de la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives. (2) Offre valable du 01/01/2025 au 31/12/2025 et réservée aux prospects, pour toute ouverture à la CEIDF d'un premier compte de dépôt assortie de l'offre groupée de services « Formule Confort » (Formule Individuelle), composée d'une carte de paiement internationale accompagnée d'un socle de services pratiques. Voir détail des Formules dans la brochure tarifaire. Cette tarification est valable pendant 6 ans. Au-delà, coût selon la tarification en vigueur. (3) La carte Visa Classic est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs ; les cartes Visa Classic à débit différé et Visa Premier ne sont pas commercialisées auprès des mineurs. (4) La Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans. (5) Assurance perte et vol des moyens de paiements est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 Paris CEDEX 13, et distribué par la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France - Capital : 2 375 000 000 euros - 382 900 942 RCS Paris - Siège social : 19 rue du Louvre 75001 Paris (6) Uniquement pour les clients majeurs. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. Le montant octroyé sera défini en fonction de l'analyse préalable de votre situation financière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période. (7) Option Internationale formule 1 « Voyage » ou formule 2 « Séjour » offerte pour tout client âgé de 18 à 25 ans inclus. Le service Option Internationale est un service bancaire rattaché au compte de dépôt. Les avantages tarifaires sont limités en nombre d'opérations de retrait ou de paiement effectuées sur le compte (individuel ou joint) et s'appliquent quel que soit le nombre de carte(s) bancaire(s) souscrite(s), voir le détail de l'Option Internationale dans les conditions tarifaires prévues pour la clientèle des Particuliers.

# UN CRÉDIT ÉTUDIANT à **taux préférentiel**<sup>(1)</sup>



FLASHEZ VITE CE CODE  
POUR CONNAÎTRE  
VOS OFFRES EN DÉTAIL



Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement  
avant de vous engager.

## VOS CADEAUX DE BIENVENUE

Jusqu'au 31/12/2025

**80 €**  
offerts

Un abondement de bienvenue  
de 80 €<sup>(2)(3)</sup> sous réserve de  
l'ouverture d'un compte de dépôt



Sous réserve de l'ouverture d'un compte épargne avec  
mise en place de versements mensuels<sup>(4)</sup>:

**15 €**<sup>(2)(4)</sup> versés sur votre compte épargne



**5 €**<sup>(2)(4)</sup> versés à  
notre association  
partenaire :

**#1CABASPOUR  
#1ÉTUDIANT**

(1) Offre réservée aux étudiants, apprentis ou alternants clients de la Banque de Tahiti en partenariat avec la Caisse d'Épargne Ile-de-France (CEIDF) en partenariat avec la CEIDF lors de la souscription âgés de 16 à 28 ans sous réserve d'acceptation par la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives. Montant maximum emprunté : jusqu'à 60000 € pour une durée de 12 à 120 mois ; frais de dossiers offerts. Pour les personnes de moins de 18 ans, le prêt est souscrit par les représentants légaux. Taux valable du 01/01/2025 au 31/12/2025. Au-delà de cette date, renseignez-vous auprès de votre Conseiller. (2) Offre valable du 01/01/2025 au 31/12/2025 réservée aux étudiants, apprentis ou alternants clients de la Banque de Tahiti en partenariat avec la CEIDF lors de la souscription. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives. (3) 80 euros offerts pour l'ouverture d'un premier compte de dépôt à la CEIDF assorti d'une offre groupée de services. Les 80 euros seront versés sur le compte de dépôt le 4<sup>e</sup> mois suivant la souscription définitive du contrat. Par ailleurs, le compte de dépôt devra avoir enregistré des mouvements créditeurs et débiteurs reflétant une activité économique (paiements par carte bancaire, domiciliation de revenus, prélèvements externes, etc.) et ne pas avoir enregistré d'incidents de paiement. (4) Offre valable du 01/01/2025 au 31/12/2025, réservée aux étudiants, apprentis ou alternants clients de la Banque de Tahiti en partenariat avec la CEIDF lors de la souscription et prospects de la CEIDF. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives. Offre conditionnée à la souscription d'un produit éligible (Livret A, Livret Jeune ou Plan Épargne Logement (PEL)) avec la mise en place de versements mensuels et sous réserve de ne pas avoir clôturé ce même produit dans les 3 mois précédents la souscription. La souscription du produit s'entend sous réserve des conditions d'éligibilité propres à ce dernier et d'acceptation par la CEIDF. La mise en place de versements mensuels est de 10 euros minimum/mois pour le Livret A ou le Livret Jeune et de 45 euros/mois pour le PEL. Les 15 euros seront versés sur le compte d'épargne le 4<sup>e</sup> mois calendaire suivant la souscription définitive du contrat. 5 euros seront versés par la CEIDF à notre Association partenaire 1Cabaspour1Etudiant. Pour en savoir plus, <https://1cabaspour1etudiant.fr/>

Vous pouvez vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en adressant votre demande à Caisse d'Épargne Ile-de-France – Service Relations Clientèle – 26/28 rue Neuve Tolbiac – CS91344 – 75633 Paris Cedex 13, ou par courrier électronique à [contactdonneespersonnelles@ceidf.caisse-epargne.fr](mailto:contactdonneespersonnelles@ceidf.caisse-epargne.fr)



**CAISSE D'ÉPARGNE  
ILE-DE-FRANCE**

**5€**

**(1)(2) reversés à notre Association Partenaire  
pour chaque ouverture d'un compte  
épargne jusqu'au 31/12/2025 :**

**sara est étudiante**

**Elle vit loin de sa famille  
Elle ne mange que des pâtes**

**sara a rejoint l'association  
#1cabasPour1Etudiant  
Elle a une marraine**

**Elle se sent moins seule  
Elle mange mieux**

**comme Sara,  
inscris-toi !**



**#1CABAS POUR  
#1ÉTUDIANT**  
ASSOCIATION 01 561

[1cabaspour1etudiant.fr](http://1cabaspour1etudiant.fr)



## COMMENT ÇA MARCHE ?

- #1** Je m'inscris sur le site en tant qu'étudiant-e
- #2** L'association #1cabasPour1Etudiant me met en lien avec 1 marraine/parrain dans ma ville d'études
- #3** on prend contact pour faire connaissance
- #4** on se rencontre régulièrement pour créer notre parrainage

(1) Offre valable du 01/01/2025 au 31/12/2025 réservée aux étudiants, apprentis ou alternants clients de la Banque de Tahiti en partenariat avec la Caisse d'Épargne Ile-de-France (CEIDF) en partenariat avec la Caisse d'Épargne Ile-de-France (CEIDF) lors de la souscription. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives.  
(2) 5 euros seront versés par la CEIDF à notre Association partenaire 1Cabaspour1Etudiant. Pour en savoir plus, <https://1cabaspour1etudiant.fr/>

Communication à caractère publicitaire. Offres soumises à conditions.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France - 26/28 rue Neuve Tolbiac - CS 91344 - 75633 Paris Cedex 13 - Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - Société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital de 2 375 000 000 euros - 382 900 942 RCS Paris - Siège social : 19, rue du Louvre - 75001 Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 005 200. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581\_01QHNQ (BPCE - SIRET 493 455 042).

Crédit photo : Getty Images. Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimerie EPROC. Réf : 139-DP-05/25-3839.

